



# Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

## La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

## Infolettre municipale - février 2020

### INFORMATIONS DU MAIRE

#### Création d'un poste de direction générale

Le Conseil municipal a procédé à la création d'un poste de directeur général de la municipalité qui sera distinct du poste de secrétaire-trésorier. Le règlement adopté à cette fin prévoit les pouvoirs et les responsabilités du directeur général qui est le fonctionnaire principal de la municipalité en lien direct avec le conseil. Le secrétaire-trésorier, sous la direction du directeur général, assume les tâches de greffier et de trésorier de la municipalité. On retrouve des structures similaires dans plusieurs autres municipalités de la région. Cette décision tient compte de la charge de travail grandissante de nos cadres au fur et à mesure que des responsabilités sont transférées aux municipalités et du contexte particulier de la gestion de projets d'envergure actuels et à venir, comme la construction de la station de pompage au Domaine-Ouellet, le dossier de l'eau potable au Domaine-des-Bouleaux-Blancs, le Parc nature et culture, etc.

Ces deux postes sont comblés par monsieur Benoît Gauthier en tant que directeur général et par madame Isabelle Bournival pour le poste de secrétaire-trésorière. Dans ce cas, il y a eu affichage public du poste à deux reprises en novembre et décembre et le processus de sélection du comité des ressources humaines a donné lieu à une décision unanime du conseil municipal.

Nous sommes convaincus que la formation de Mme Bournival, notamment en administration publique (maîtrise en administration publique de [l'École nationale d'administration publique](#)), et ses nombreuses années d'expériences en gestion pour plusieurs types d'organisations, dont le monde municipal, seront un atout pour les défis de la gestion municipale des prochaines années chez nous.

#### Dossier de l'eau potable

Depuis plusieurs années, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a émis des avis d'ébullition de l'eau pour les résidents du Domaine-Ouellet et un préavis d'ordonnance pour ceux du Domaine-des-Bouleaux-Blancs, ce qui constitue une situation inacceptable au Québec en 2020. La Municipalité a demandé au Gouvernement du Québec des subventions dans le cadre des programmes d'infrastructures municipales; toutefois, à ce jour, les réponses ont été négatives parce que la Municipalité n'est pas encore propriétaire de ces aqueducs.

La Municipalité ne peut pas se permettre d'acheter des réseaux privés d'alimentation en eau non conforme aux normes et aux règlements du gouvernement du Québec, sans avoir l'assurance préalable de ce dernier qu'il contribuera au financement des investissements requis pour rendre ces réseaux conformes. Les coûts des investissements sont trop élevés pour être à la seule charge des citoyens de Saint-Élie-de-Caxton.

La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a besoin d'aide et requiert l'intervention des autorités responsables en matière d'environnement et des affaires municipales. Pour cette raison, le Conseil municipal demande l'intervention du premier ministre du Québec, M. François Legault, pour que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) travaillent en concertation avec la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour trouver à court terme une solution au problème d'approvisionnement en eau potable au Domaine-Ouellet et au Domaine-des-Bouleaux-Blancs, notamment par le financement via les programmes en place de la mise aux normes de ces réseaux d'alimentation et de distribution d'eau.

### **Téléphonie cellulaire**

La Municipalité a adopté une résolution en 2017 pour autoriser l'implantation d'un système d'antenne de radiocommunication et de radiodiffusion de Vidéotron afin de desservir le territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en service de téléphonie cellulaire. Étant donné que ce service est jugé essentiel, notamment pour des fins de sécurité civile sur tout le territoire de la municipalité, notamment autour des nombreux lacs où plusieurs personnes vivent dans un éloignement et un isolement relatif, le Conseil municipal a résolu de demander à Vidéotron de prendre toutes les mesures nécessaires afin de couvrir dans les meilleurs délais l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton en matière de téléphonie cellulaire.

### **Émission de permis**

En 2019, la Municipalité a émis 249 permis pour une valeur estimée de plus de 6,6 millions de dollars. De ce nombre, 105 permis, soit 42 %, ont été émis pour des rénovations et modifications résidentielles, 14 permis pour la construction d'un bâtiment principal et 17 permis pour des installations septiques. En 2018, le nombre total des permis émis avait atteint 276, ce qui incluait les 53 permis pour les installations septiques, notamment en raison du programme de la municipalité pour la réhabilitation des installations septiques. Si on exclut les permis pour les installations septiques, le nombre de permis émis dans la municipalité est en hausse de 4,0 % en 2019. Nous tenons à remercier le personnel de la Municipalité qui travaille à rendre ces services aux citoyens, particulièrement madame Sandra Gérôme, inspectrice en bâtiment et environnement.

### **Parc nature et culture**

Plusieurs questions nous ont été posées sur le « préau » qui sera construit sur la place de l'imaginaire en face du cimetière, suite à l'entente avec l'Église de Saint-Élie-de-Caxton. Cette infrastructure municipale polyvalente, au design que l'on veut distinctif sera **un espace public ouvert**. De style pavillon de jardin couvert en bois ou combinaison de bois-roches, celui-ci servira en été aux divertissements, à l'animation, aux événements, aux rencontres familiales et sociales et à la diffusion culturelle et artistique. Des particuliers, des organismes, des entreprises, des associations, des regroupements, des artistes et des artisan(e)s pourront l'utiliser. Quant aux échéanciers, nous sommes à l'étape des soumissions pour faire rédiger les plans et devis de l'ensemble du Parc. Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient débuter cet été pour se terminer à l'été 2021.

Robert Gauthier, maire

\*\*\*

## **L'Internet haute vitesse de Maskicom bientôt chez vous !**

L'entreprise Madysta a été mandatée par [Maskicom](#) pour déployer la fibre optique dans la région dans les secteurs non desservis ou mal desservis en services Internet haute vitesse.



Des travaux auront lieu au lac Plaisant et au lac Bell en février et mars. Une partie du lac Long pourrait également être réalisée dans les prochaines semaines en fonction des réparations de poteaux et de l'obtention des permis.

Les travaux dans les autres secteurs, comme au Domaine-Ouellet, seront réalisés au début de l'été.

Afin de limiter les frais pour les futurs abonnés, Madysta déroulera la fibre optique jusqu'aux mâts de branchement électrique des résidences.

Cette procédure n'implique pas d'entrer dans les maisons et ne vous engage à rien en ce qui a trait à l'abonnement. Les techniciens ne feront que fixer la fibre et un petit boîtier au mât électrique. Lorsque tout un secteur sera connecté et qu'Internet haute vitesse pourra être offert, le service à la clientèle de Maskicom communiquera avec les citoyens concernés et les frais d'installation seront de 100 \$ par branchement. Ce seront des employés de Maskicom qui effectueront alors les branchements.

Si vous ne souhaitez pas que les techniciens installent la fibre optique jusqu'au mât électrique de votre maison, s.v.p. avisez rapidement Maskicom au 819 299-3800 ou encore par courriel à [abonnement@maskicom.net](mailto:abonnement@maskicom.net).

Sachez que si vous souhaitez vous abonner à Maskicom plus tard, mais que vous avez refusé que la fibre optique soit fixée au mât électrique de votre résidence lors du déploiement, l'installation coûtera beaucoup plus cher puisqu'elle nécessitera un déplacement de techniciens sur le terrain.

Je vous rappelle que Maskicom appartient aux citoyens. Les profits générés par l'organisme seront redistribués aux municipalités participantes, dont Saint-Élie-de-Caxton. Ainsi, en plus de contribuer à la création d'emplois chez nous, les abonnés investiront dans la vitalité financière de notre municipalité.

\*\*\*

## **INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

### **Camp de jour - été 2020**

Aux parents utilisateurs du service de camp de jour, je vous confirme que la Municipalité de Saint-Élie organisera la tenue d'un camp de jour à l'été 2020. Ce dernier se tiendra au gymnase de l'école comme l'an dernier. Les informations pertinentes suivront prochainement.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

### **Formation U.T.A. - session hiver 2020**

Le cours d'histoire intitulé « [Histoire de peur : Lumières et ténèbres](#) », offert par le professeur Pierre Letarte, a débuté le jeudi 6 février dernier. Il est offert de 12 h à 14 h 30, dans la grande salle du Centre communautaire. L'UTA de l'UQTR a reçu 24 inscriptions pour cette offre de formation. Bonne session à tous les apprenants (es).

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

## **Comité Familles-Aînés - plan d'action**

En février les membres du comité Familles-Aînés se rencontreront à quelques reprises afin de débiter l'élaboration du plan d'action local portant sur les années 2020 à 2025 inclusivement. De plus amples informations suivront en mars.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

## **BibliothÉlie**

- **Concours**

Du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020, vous pouvez voter pour le choix des lecteurs 2020. C'est simple, vous devez vous présenter à la bibliothèque, remplir le coupon de participation en sélectionnant votre auteur préféré parmi 6 auteurs finalistes. Vous courez la chance de remporter un lot de livres d'éditeurs québécois.

- **Réalité virtuelle**

La bibliothèque offre maintenant un casque de réalité virtuelle. Celui-ci sera mis à la disposition des abonnés afin qu'ils puissent vivre une immersion totale dans 13 applications différentes. Soyez submergé grâce à des images à 360° en HD. Informez-vous des modalités d'utilisation auprès des bénévoles de la bibliothèque.

- **Échange de volumes**

En février, il y a un échange de livres avec le Réseau Biblio. Ainsi, 1000 nouveaux documents vous seront offerts. Bonne lecture !

## **Symposium de peinture**

La période d'inscription est maintenant ouverte. Les artistes-peintres caxtoniens recevront gratuitement par courrier un formulaire. Pour les autres, un formulaire est [disponible sur le site web](#) et sur le Facebook municipal. Pour de plus amples informations : [charlineplante@st-elie-de-caxton.ca](mailto:charlineplante@st-elie-de-caxton.ca).

Charline Plante, conseillère municipale

\*\*\*

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **Élections partielles du 29 mars 2020 au poste de Conseiller/Conseillère au siège # 5**

**Du 14 au 28 février 2020 inclus** : réception des déclarations de candidatures à la présidente d'élection, Isabelle Bournival, à la Maison du citoyen, entre 9 h et 16 h. À noter que le vendredi 28 février, les heures de réception des candidatures seront de 9 h à 16 h 30. Si seulement une candidature : proclamation du candidat (e) élu (e) sans opposition. Si plusieurs candidats (es) :

**Dimanche 22 mars 2020** : jour du vote par anticipation

**Dimanche 29 mars 2020** : jour du scrutin

Pour toutes questions et/ou informations, contactez la présidente d'élections, par téléphone au 819 221-2839 poste 2955 ou par courriel à [tresorerie@st-elie-de-caxton.ca](mailto:tresorerie@st-elie-de-caxton.ca).

Isabelle Bournival, présidente d'élection